

Bordereau attestant l'exactitude des informations - TROYES - 1001 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 30/07/2026 - 3967 - 1971 B 00083 - 712 880 830 - A-G-NET

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

le Président

BILAN - ACTIF

2026/3967

DGFIP N° 2050 - SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

cerfa

N°15949*08

1971 B00083.

Désignation de l'entreprise :	SAS A G NET	Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*	12
Adresse de l'entreprise	4 RUE ALTIERO SPINELLI 18300 SAINTE-SAVINE	Durée de l'exercice précédent*	12
Numéro SIRET*		7 1 2 8 8 0 8 3 0 0 0 9 6	
		Néant ☐ *	

Exercice N clos le.
31/12/2025

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISÉ *	Frais d'établissement*	AB	AC	
	Frais de développement*	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	18 274 42 472
	Fonds commercial	AH	AI	1 637 352 1 637 352
	Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ	AK	12 033 12 033
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	2 485 178 986 802
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	2 278 507 1 334 067
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	AW	
	Participations	CS	CT	21 174 21 174
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	15 15
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	25 703 25 703
	TOTAL (II)	BJ	BK	4 793 992 4 047 585
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	BM	59 754 59 754
		BN	BO	
		BP	BQ	
		BR	BS	
		BT	BU	
	CRÉANCES	BV	BW	
		BX	BY	275 251 6 401 524
		BZ	CA	425 692 425 692
		CB	CC	
		CD	CE	5 999 039 5 999 039
Comptes de régularisation	LIÈVRES	CF	CG	2 698 403 2 698 403
		CH	CI	204 731 204 731
	DIVERS	CJ	CK	275 251 15 789 143
		CW		
		CM		
		CN		
		CO	1A	24 905 971 5 069 243 19 836 729

Renvois :	(1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 - SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS A-G-NET		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	1 000 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	100 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	6 799 653	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	2 976 520	
	Subventions d'investissement			DJ	43 965	
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	10 920 138	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	24 302	
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR	24 302	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	108 477	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV		
	Instruments financiers à terme			DI		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 000 087	
	Dettes fiscales et sociales			DY	7 206 962	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	576 563	
Compte régular	Produits constatés d'avance (4)			EB	200	
TOTAL (IV)			EC	8 892 289		
Ecart de conversion passif * et différences d'évaluation			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	19 836 729		
REVENUS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Écart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	8 892 289
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A-G-NET				Exercice N				Néant ☐ *	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC		
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF		
		services *	FG	35 486 852	FH	81 208	FI	35 568 060	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	35 486 852	FK	81 208	FL	35 568 060	
	Production stockée *						FM		
	Production immobilisée *						FN		
	Subventions d'exploitation						FO	38 722	
	Reprises sur amortissements et provisions * (9)						FP	375 068	
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles						FI	46 224	
	Autres Produits (1) (11)						FQ	17 934	
Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	36 046 008	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS		
	Variation de stocks (marchandises) *						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	1 937 013	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *						FV	-4 538	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	3 109 714	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	758 036	
	Salaires et traitements *						FY	20 402 977	
	Cotisations sociales (10)						FZ	4 031 054	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * (14)				GA	773 085	
			- dotations aux dépréciations				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux dépréciations *					GC	275 251	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	24 302	
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						GI	8 135	
	Autres charges (12)						GE	75 341	
Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	31 390 369	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	4 655 639	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	99 875	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	183 900	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	426	
	Reprises sur dépréciations						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie						GO		
	Produits des cessions d'immobilisations financières						G2	191	
Total des produits financiers (V)							GP	284 392	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	644	
	Différences négatives de change						GS		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						G3	1	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
Total des charges financières (VI)							GU	645	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	283 746	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	4 939 385	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

le Président

gubert.

4 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 - SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS A-G-NET</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
Produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter- 7)		HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	877 295
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	1 085 570
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	36 330 400
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	33 353 880
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	2 976 520
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HQ	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IH	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IJ	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	IK	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	HX	16 700
(6ter)	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	RC	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	RD	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A2	26 252
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A3	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	A4	
	dont cotisations facultatives Madelin A10	A8	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11		
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

	Choix
Faits caractéristiques	Produite
Règles et méthodes comptables (831-1, 831-2, 831-3, 831-4)	Produite
Immobilisations incorporelles et frais d'établissement (832-4)	Produite
Tableau des immobilisations (832-1, 832-2)	Produite
Tableau des amortissements (832-1, 832-2)	Produite
Filiales et participations (832-5)	Produite
Etat des échéances des créances (832-9)	Produite
Entreprises liées (834-1)	Produite
Comptes de régularisation actif (832-10, 832-19)	Produite
Composition du capital social (832-11)	Produite
Etat des provisions (832-13, 832-14)	Produite
Etat des échéances des dettes (832-15)	Produite
Comptes de régularisation passif (832-17, 832-19)	Produite
Engagements (836-1)	Produite
Ventilation du chiffre d'affaires (832-18)	Produite
Honoraires CAC (832-20)	Produite
Les effectifs (835-1, 835-2, 837-2)	Produite

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

le Président



RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 19 836 728.64 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 2 976 520.14 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Ces comptes annuels ont été établis le 15/04/2026.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : image fidèle, comparabilité et continuité de l'exploitation, régularité et sincérité, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Évaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de : leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de la durée d'utilisation des fonds de commerce

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.

L'entité a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement).

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire.

Durée d'utilisation ou d'usage en fonction de la nature des immobilisations

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

	Durée d'utilisation (en années)	Fourchette des durées
Matériels outillages		2 à 5
Matériels de transport		2 à 5
Matériels de bureau & inform.		2 à 5
Mobilier		5 à 10
Logiciels		1 à 3
Install.& aménagem. divers		5 à 10

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles éligibles.

Traitement des participations et autres titres

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition des stocks ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des stocks, et sont comptabilisés en charges.

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**FONDS COMMERCIAL**

	Acheté	Réévalué	Reçu en apport	Valeur nette
Fonds de Romilly	7 622.00			
Fonds RL Services	30 000.00			
Fonds Propreté Services	812 630.00			
Fonds Bourgoit Ardennes Nett.	596 100.00			
Fonds Prest'Argonne	191 000.00			
TOTAL	1 637 352.00			

ETAT DES IMMOBILISATIONS**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS**

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation suite à rééval. acquisition
Immobilisations incorporelles		
Autres immobilisations incorporelles	1 710 131.33	
TOTAL	1 710 131.33	
Immobilisations corporelles		
Installations techniques, matériel et outillages industriels	2 927 928.31	570 290.26
Installations générales, agencements et aménagements divers	433 070.96	244 075.49
Matériel de transport	2 361 874.36	593 956.61
Matériel de bureau, informatique & mobilier	214 532.90	16 317.99
TOTAL	5 937 406.53	1 424 640.35
Immobilisations financières		
Autres participations	21 175.00	
Autres titres immobilisés	15.00	
Prêts et autres immobilisations financières	25 702.80	
TOTAL	46 892.80	
TOTAL GENERAL	7 694 430.66	1 424 640.35

ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Diminution par virt poste	par cession	Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles			1 710 131.33	
TOTAL			1 710 131.33	
Immobilisations corporelles				
Inst. techniques, matériel et outillages indust.		26 238.55	3 471 980.02	
Inst. générales, agencements et aménag. divers		8 225.00	668 921.45	
Matériel de transport		243 028.71	2 712 802.26	
Matériel de bureau, informatique & mobilier			230 850.89	
TOTAL		277 492.26	7 084 554.62	
Immobilisations financières				
Autres participations		1.00	21 174.00	
Autres titres immobilisés			15.00	
Prêts et autres immobilisations financières			25 702.80	
TOTAL		1.00	46 891.80	
TOTAL GENERAL		277 493.26	8 841 577.75	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations incorporelles						
Autres immobs incorporelles			18 157.41	12 149.20		30 306.61
TOTAL			18 157.41	12 149.20		30 306.61
Immobilisations corporelles						
Inst. tech., mat. et out. industriels			2 136 034.59	374 579.40	25 435.72	2 485 178.27
Inst. générales, agencs divers			212 978.56	48 347.21	892.36	260 433.41
Matériel de transport			1 736 527.82	324 765.55	243 028.71	1 818 264.66
Matériel de bureau, informatique			186 565.48	13 243.86		199 809.34
TOTAL			4 272 106.45	760 936.02	269 356.79	4 763 685.68
TOTAL GENERAL			4 290 263.86	773 085.22	269 356.79	4 793 992.29

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Informations financières

Informations financières											
Filiales et participations	Capitaux propres (2) (3)	Quote-part du capital détenue en %	Brute		Nette		Montant net des prêts et avances consentis (4) (5)	Montant des engagements donnés par la société (4)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos (3) (4) (b) (/)	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (3) (4) (/)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (4)
			Valeur comptable des titres détenus (4)	Nette	Brute	Nette					
RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PARTICIPATIONS (10 À 50 % DU CAPITAL DÉTENU PAR LA SOCIÉTÉ)											
Renseignements détaillés pour chaque participation (1)											
E.E. - 4 PLACE LOUIS ARMAND 75012 PARIS - 428656789	1 240 535.00	23.69	18 215.00	18 215.00	18 215.00	11 691 278.00	197 561.00	99 875.00			
D - 4 RUE ALTIERO SPINELLI 10300 SAINTE-SAVINE - 488604976	1 019 724.00	36.99	2 959.00	2 959.00	2 959.00	1 431 951.00	187 529.00				
TOTAL DES PARTICIPATIONS			21 174.00	21 174.00	21 174.00						99 875.00

(1) Dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication.
(2) Dans la monnaie locale d'opération.
(3) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels qu'ils ne soient pas rendus publics suivant les dispositions prévues pour les micro-entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, ces colonnes peuvent ne pas être renseignées.
(4) En euros.
(5) Sous déduction des dépréciations le cas échéant.
(6) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels que le compte de résultat ne soit pas rendu public suivant les dispositions prévues pour les petites entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, le chiffre d'affaires réalisé par cette filiale ou participation peut ne pas être renseigné.
(7) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société ou des données d'un exercice antérieur du fait de la non disponibilité des comptes à la date d'établissement des comptes, le préciser dans la colonne « Observations ».

ETAT DES CRÉANCES**ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE**

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Autres immobilisations financières	25 702.80		25 702.80
Actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	367 000.74	367 000.74	
Autres créances clients	6 309 774.21	6 309 774.21	
Personnel et comptes rattachés	3 900.00	3 900.00	
Taxe sur la valeur ajoutée	65 439.76	65 439.76	
Groupe et associés (2)	73 975.00	73 975.00	
Débiteurs divers	282 377.04	282 377.04	
Charges constatées d'avance	204 730.50	204 730.50	
TOTAL	7 332 900.05	7 307 197.25	25 702.80

ENTREPRISES LIÉES

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

Depuis le 01/01/2011, la SAS A-G-NET et la SAS YG INVESTISSEMENT sise 4 rue Altiero Spinelli à Sainte Savine forment un groupe intégré.

L'accord prévoit notamment que la filiale supportera la charge de l'impôt sur les sociétés calculée sur ses résultats propres comme en l'absence d'option pour l'intégration.

COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF**CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE**

	Montant
Exploitation	204 730.50
TOTAL	204 730.50

PRODUITS À RECEVOIR

	Montant
Créances clients et comptes rattachés	49 134.06
Autres créances	282 377.04
TOTAL	331 511.10

CAPITAUX PROPRES

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	500.00	2 000.00
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 000 000.00	1 000 000.00

ETAT DES PROVISIONS

	Montant au début de l'exercice	Augmentation dotation de l'exercice	Diminution reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges	103 853.61	24 301.59	103 853.61	24 301.59
TOTAL	103 853.61	24 301.59	103 853.61	24 301.59
Provisions pour dépréciations				
Sur comptes clients	271 214.36	275 250.56	271 214.36	275 250.56
TOTAL	271 214.36	275 250.56	271 214.36	275 250.56
TOTAL GÉNÉRAL	375 067.97	299 552.15	375 067.97	299 552.15
Dont dotations & reprises d'exploitation		299 552.00	375 068.00	

ETAT DES DETTES

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes etbs à plus d'1 an à l'origine (1)	108 477.16	108 477.16		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 000 086.82	1 000 086.82		
Personnel et comptes rattachés	3 839 532.37	3 839 532.37		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 303 849.44	1 303 849.44		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 692 311.60	1 692 311.60		
Autres impôts et taxes assimilées	371 268.59	371 268.59		
Groupes et associés (2)	535 507.00	535 507.00		
Autres dettes	41 056.05	41 056.05		
Produits constatés d'avance	200.00	200.00		
TOTAL	8 892 289.03	8 892 289.03		
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	144 111.68			

COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

CHARGES À PAYER

	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	24.34
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	46 061.63
Dettes fiscales et sociales	2 985 873.32
Autres dettes	37 146.47
TOTAL	3 069 105.76

ENGAGEMENTS

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 572 658.00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 4.00 %
 Table de mortalité INSEE 2019-2021 - Données déf.
 Départ volontaire à 64 ans
 Taux de rotation
 Cadres : faible
 Non Cadres : fort

ENGAGEMENTS DONNÉS

- Acquisition du fonds Bourgoit Ardennes Nettoyage :

l'emprunt est accompagné d'une garantie complémentaire : nantissement du fonds de commerce à hauteur de 500 K€ et 100 K€ au titre des frais annexes

- Acquisition du fonds Propreté Services :

l'emprunt est accompagné d'une garantie complémentaire : nantissement du fonds de commerce à hauteur de 500 K€ et 100 K€ au titre des frais annexes

	Autre	Dirigeant	Filiale	Participation	Autre entreprise liée	Montant
Intérêts à échoir	176.64					176.64
TOTAL (1)	176.64					176.64

	Autre	Dirigeant	Provision		Montant
TOTAL	176.64				176.64

VENTILATION DU CA

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR CATÉGORIES D'ACTIVITÉS

	Montant N	Montant N-1
Nettoyage locaux	31 977 019.00	29 767 210.00
Nettoyage vitres	1 400 971.00	1 476 038.00
Vente de produits	509 370.00	509 414.00
Entretien des espaces verts	1 448 188.00	1 418 845.00
Autres prestations (électricité, aménag....)	232 512.00	176 587.00
TOTAL	35 568 060.00	33 348 094.00

Cette information est-elle complète ? Oui

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR MARCHÉS GÉOGRAPHIQUES

Répartition géographique du chiffre d'affaires :
Aube : 39.69%
Marne : 30.38%
Yonne : 11.80%
Ardennes : 18.13%

HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES**MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES**

	Montant N	Montant N-1
PRIEUR ET ASSOCIES AUDIT	9 200.00	8 970.00
TOTAL	9 200.00	8 970.00

LES EFFECTIFS

EFFECTIFS MOYENS

	31/12/2025	31/12/2024
Ingénieurs et cadres	14.00	15.00
Agents de maîtrise	33.00	28.00
Employés et techniciens	9.00	8.00
Ouvriers	1536.00	1432.00
PERSONNEL SALARIÉ	1592.00	1483.00



Groupe Prieur

Audit Légal | Système d'Information | CyberAudit

RSE | Reporting Durabilité

S.A.S. AG-NET

4, rue Altiero Spinelli

10300 – SAINT SAVINE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Rapports du commissaire aux comptes



Groupe Prieur

Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux associés de la société AG-NET,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AG-NET relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Troyes | Romilly-sur-Seine | Nogent-sur-Seine | Provins | Paris

Prieur & Associés Audit : Société de Commissariat aux Comptes membre de la Compagnie de l'EST

SARL au capital de 100.000€ - RCS Troyes B 438 281 073 – TVA N°FR 83 438 281 073

Siège social : 64, mail des Charmilles Troyes 10000

www.groupe-prieur.fr

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la l'application du règlement ANC n°2022-06 mentionnée dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations portées ci-après, qui ne remettent pas en cause l'opinion exprimée ci-dessus, ont été arrêtées dans le contexte de notre audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion sur ceux-ci, telle qu'exprimée ci-dessus

La société inscrit à l'actif de son bilan des fonds de commerce pour un montant net comptable de 1 637 352 euros, considéré comme ayant une durée d'utilisation non limitée. Ces fonds ne sont pas amortis, mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel destiné à s'assurer que sa valeur actuelle reste supérieure à sa valeur nette comptable.

Ce test repose sur des jugements et estimations de la direction, notamment en ce qui concerne l'appréciation de la valeur d'usage fondée sur les performances futures attendues de l'activité concernée.

Nos travaux ont principalement consisté à analyser l'évolution du chiffre d'affaires généré par l'activité depuis l'acquisition de ces fonds, et à apprécier, sur cette base, l'indicateur de rentabilité des fonds.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du Code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

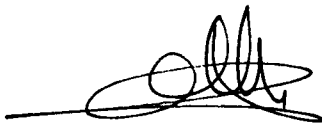
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à TROYES,
Le 8 juin 2026

Pour la SARL PRIEUR & ASSOCIES AUDIT

Yohan LOTH
Commissaire aux Comptes



BILAN SYNTHÉTIQUE

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024		% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette				
Capital souscrit non appelé (I)							
Frais d'établissement							
Immobilisations incorporelles				8.47			9.70
Frais de développement							
Concessions, brevets, licences,	60 746.00	18 273.73	42 472.27		54 621.47		
Fonds commercial	1 637 352.45		1 637 352.45		1 637 352.45		
Autres immobilisations incorporelles	12 032.88	12 032.88					
Immob. incorp. en cours, av. acptes							
Immobilisations corporelles				11.70			9.54
Terrains							
Constructions							
Inst. techniques, matériel et outillages ...	3 471 980.02	2 485 178.27	986 801.75		791 893.72		
Autres immobilisations corporelles	3 612 574.60	2 278 507.41	1 334 067.19		873 406.36		
Immob. corp. en cours, av. acptes							
Immobilisations financières				0.24			0.27
Participations	21 174.00		21 174.00		21 175.00		
Créances rattachées à des particip.							
Titres immobilisés de l'act. de portef.							
Autres titres immobilisés	15.00		15.00		15.00		
Prêts							
Autres immobilisations financières	25 702.80		25 702.80		25 702.80		
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (II)	8 841 577.75	4 793 992.29	4 047 585.46	20.40	3 404 166.80		19.51
Stocks et en-cours				0.30			0.32
Mat. premières, autres approv.	59 754.20		59 754.20		55 216.32		
En-cours de production							
Produits finis							
Marchandises							
Avances et acomptes versés /cdes							
Créances (2)				34.42			37.02
Créances Clients et comptes ratt.	6 676 774.95	275 250.56	6 401 524.39		6 234 850.67		
Autres créances	425 691.80		425 691.80		224 211.36		
Charges constatées d'avance	204 730.50		204 730.50		209 304.70		
Capital souscrit appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement				30.24			25.66
Actions propres							
Autres titres	5 999 039.33		5 999 039.33		4 477 316.69		
Instr. financiers à terme, jetons dét.							
Disponibilités	2 698 402.96		2 698 402.96	13.60	2 842 059.42	16.29	
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (III)	16 064 393.74	275 250.56	15 789 143.18	79.60	14 042 959.16		80.49
Frais d'émission des emprunts (IV)							
Primes de remboursement emprunts (V)							
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	24 905 971.49	5 069 242.85	19 836 728.64	100	17 447 125.96		100
(2) Dont à moins d'un an		7 307 197.25					



BILAN SYNTHÉTIQUE

	Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Capital (dont versé : 0)	1 000 000.00	5.04	1 000 000.00	5.73
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		34.78		35.88
Réserve légale	100 000.00		100 000.00	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	6 799 853.04		6 160 218.26	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	2 976 528.14	5.04	2 139 434.78	12.26
Subventions d'investissement	43 964.84	0.12	17 377.95	0.10
Provisions réglementées				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	(I) 10 920 138.02	55.05	9 417 030.99	53.97
Provisions pour risques	24 301.59	0.12	103 853.61	0.60
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS	(II) 24 301.59	0.12	103 853.61	0.60
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	108 477.16	0.55	252 564.50	1.45
Emprunts et dettes financières diverses			56.68	
Instruments financiers à terme				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	1 000 086.82	5.04	774 246.32	4.44
Dettes fiscales et sociales	7 206 962.00	36.33	6 570 994.53	37.66
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	576 563.05	2.91	328 379.33	1.88
Produits constatés d'avance	200.00			
TOTAL DES DETTES (1)	(III) 8 892 289.03	44.83	7 926 241.36	45.43
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF	(I + II + III + IV) 19 836 728.64	100	17 447 125.96	100
(1) Dont à moins d'un an				
	8 892 289.03			

COMPTES DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

		Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation					
Ventes de marchandises					
Production vendue		35 568 059.70	33 348 094.09	2 219 965.61	6.66
dont à l'exportation :	81 208				
Montant net du chiffre d'affaires		35 568 059.70	33 348 094.09	2 219 965.61	6.66
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions		38 722.11	16 000.00	22 722.11	142.01
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		375 067.97	333 978.39	41 089.58	12.30
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.		46 224.42		46 224.42	
Autres produits		17 933.91	8 049.98	9 883.93	122.78
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	(I)	36 046 008.11	33 706 122.46	2 339 885.65	6.94
Charges d'exploitation					
Achats de marchandises					
Variation de stocks					
Achats de matières premières et autres appro.		1 937 013.67	1 841 606.14	95 406.64	5.18
Variation de stocks		4 597.88	-3 105.27	-1 432.61	-46.13
Autres achats et charges externes (1)		3 109 713.67	3 145 209.17	-35 495.50	-1.13
Impôts, taxes et versements assimilés		784 287.69	761 266.74	23 020.95	3.02
Salaires		20 402 976.90	19 872 901.09	530 075.81	2.67
Cotisations sociales		4 004 802.10	3 702 355.48	302 446.62	8.17
Dotations aux amortissements et aux dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		773 085.22	685 664.71	87 420.51	12.75
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		275 250.56	271 214.36	4 036.20	1.49
Dotations aux provisions		24 301.59		24 301.59	
Valeur comptable des immob. incorp. et corp. cédées		8 135.47		8 135.47	
Autres charges		75 341.15	64 447.08	10 894.07	16.90
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	(II)	31 390 369.25	30 341 559.50	1 048 809.75	3.46
(1) y compris :					
- Redevances de crédit-bail mobilier			1 027.64		
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(I-II)	4 655 638.86	3 364 562.96	1 291 075.90	38.37
QP de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée	(III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré	(IV)				
Produits financiers					
De participation (2)		99 875.00	18 500.00	81 375.00	439.86
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé		183 900.09	168 561.93	15 338.16	9.10
Autres intérêts et produits assimilés (2)		425.57		425.57	
Reprises sur dépréciations et provisions					
Différences positives de change					
Produits de cessions d'immobilisations financières		191.00		191.00	
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.					
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	(V)	284 391.66	187 061.93	97 329.73	52.03
Charges financières					

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

		Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	en %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions					
Intérêts et charges assimilées		644.38	1 256.26	-611.88	-48.71
Différences négatives de change					
Valeur comptable des immobilisations financières cédées		1.00		1.00	
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.					
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	(VI)	645.38	1 256.26	-610.88	-48.63
2-RÉSULTAT FINANCIER	(V-VI)	283 746.28	185 805.67	97 940.61	52.71
3-RÉSULTAT COURANT avant Impôts	(I-II+III-IV+V-VI)	4 939 385.14	3 550 368.63	1 389 016.51	39.12
Produits exceptionnels	(VII)		25 135.76	-25 135.76	-100.00
Charges exceptionnelles	(VIII)		112 373.61	-112 373.61	-100.00
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(VII-VIII)		-87 237.85	87 237.85	100.00
Participation des salariés aux résultats	(IX)	877 295.00	598 038.00	279 257.00	46.70
Impôts sur les bénéfices	(X)	1 085 570.00	725 658.00	359 912.00	49.60
TOTAL DES PRODUITS	(I+III+V+VII)	36 330 399.77	33 918 320.15	2 412 079.62	7.11
TOTAL DES CHARGES	(II+IV+VI+VIII+IX+X)	33 353 879.63	31 778 885.37	1 574 994.26	4.96
BÉNÉFICE OU PERTE		2 976 520.14	2 139 434.78	837 085.36	39.13

(2) Dont produits concernant les entités liées

47 623.00

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 19 836 728.64 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 2 976 520.14 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Ces comptes annuels ont été établis le 15/04/2026.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : image fidèle, comparabilité et continuité de l'exploitation, régularité et sincérité, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Évaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de : leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de la durée d'utilisation des fonds de commerce

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.

L'entité a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement).

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire.

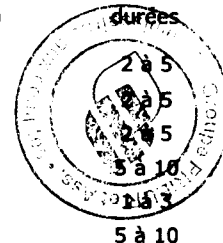
Durée d'utilisation ou d'usage en fonction de la nature des immobilisations

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Matériels outillages
 Matériels de transport
 Matériels de bureau & inform.
 Mobilier
 Logiciels
 Install. & aménagement. divers

Durée d'utilisation
(en années)

Fourchette des
durées



IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles éligibles.

Traitement des participations et autres titres

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Traitement des charges financières

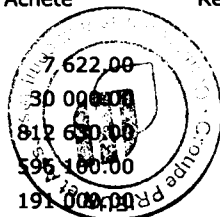
Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition des stocks ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des stocks, et sont comptabilisés en charges.

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**FONDS COMMERCIAL**

	Acheté	Réévalué	Reçu en apport	Valeur nette
Fonds de Romilly	7 622.00			
Fonds RL Services	30 000.00			
Fonds Propreté Services	812 690.00			
Fonds Bourgoit Ardennes Nett.	596 180.00			
Fonds Prest'Argonne	191 000.00			
TOTAL	1 637 352.00			



ETAT DES IMMOBILISATIONS**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS**

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation suite à rééval. acquisition
Immobilisations incorporelles		
Autres immobilisations incorporelles	1 710 131.33	
TOTAL	1 710 131.33	
Immobilisations corporelles		
Installations techniques, matériel et outillages industriels	2 927 928.31	570 290.26
Installations générales, agencements et aménagements divers	433 070.96	244 075.49
Matériel de transport	2 361 874.36	593 956.61
Matériel de bureau, informatique & mobilier	214 532.00	16 317.99
TOTAL	5 937 406.53	1 424 640.35
Immobilisations financières		
Autres participations	21 175.00	
Autres titres immobilisés	15.00	
Prêts et autres immobilisations financières	25 702.80	
TOTAL	46 892.80	
TOTAL GENERAL	7 694 430.66	1 424 640.35

ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Diminution par virt poste	par cession	Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles			1 710 131.33	
TOTAL			1 710 131.33	
Immobilisations corporelles				
Inst. techniques, matériel et outillages indust.		26 238.55	3 471 980.02	
Inst. générales, agencements et aménag. divers		8 225.00	668 921.45	
Matériel de transport		243 028.71	2 712 802.26	
Matériel de bureau, informatique & mobilier			230 850.89	
TOTAL			7 084 554.62	
Immobilisations financières				
Autres participations		1.00	21 174.00	
Autres titres immobilisés			15.00	
Prêts et autres immobilisations financières			25 702.80	
TOTAL		1.00	46 891.80	
TOTAL GENERAL		277 493.26	8 841 577.75	



ETAT DES AMORTISSEMENTS

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations incorporelles						
Autres immobs incorporelles			18 157.41	12 149.20		30 306.61
TOTAL			18 157.41	12 149.20		30 306.61
Immobilisations corporelles						
Inst. tech., mat. et out. industriels			2 136 034.59	374 579.40	25 435.72	2 485 178.27
Inst. générales, agencs divers			212 978.56	48 347.21	892.36	260 433.41
Matériel de transport			1 736 527.82	324 765.55	243 028.71	1 818 264.66
Matériel de bureau, informatique			186 565.48	13 243.86		199 809.34
TOTAL			4 272 106.45	760 936.02	269 356.79	4 763 685.68
TOTAL GENERAL			4 290 263.86	773 085.22	269 356.79	4 793 992.29

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Informations financières

Filiales et participations

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PARTICIPATIONS (SUJ À 50 % DU CAPITAL) (1)

1. Renseignements détaillés pour chaque participation (1)

Capitaux propres (2) (3)	Quote-part du capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus (4)	Montant net des prêts et avances consentis par la société (4) (5)	Montant des engagements donnés par la société (4)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos (3) (4) (6) (7)	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (3) (4) (7)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (4)
1 240 535,00	23,69	18 215,00	18 215,00		11 691 278,00	197 561,00	
1 019 724,00	36,99	2 959,00	2 959,00		1 431 951,00	187 529,00	99 875,00
		21 174,00	21 174,00				99 875,00

B. TOTAL DES PARTICIPATIONS

(1) Dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication.

(2) Dans la monnaie locale d'opération.

(3) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels qu'ils ne soient pas rendus publics suivant les dispositions prévues pour les micro-entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, ces colonnes peuvent ne pas être renseignées.

(4) En euros.

(5) Sous déduction des dépréciations le cas échéant.

(6) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels que le compte de résultat ne soit pas rendu public suivant les dispositions prévues pour les petites entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, le chiffre d'affaires réalisé par cette filiale ou participation peut ne pas être renseigné.

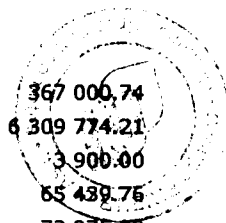
(7) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société ou des données d'un exercice antérieur du fait de la non disponibilité des comptes à la date d'établissement des comptes, le préciser dans la colonne «

Observations ».

ETAT DES CRÉANCES

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Autres immobilisations financières	25 702.80		25 702.80
Actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	367 000.74	367 000.74	
Autres créances clients	6 309 774.21	6 309 774.21	
Personnel et comptes rattachés	3 900.00	3 900.00	
Taxe sur la valeur ajoutée	65 439.76	65 439.76	
Groupe et associés (2)	73 975.00	73 975.00	
Débiteurs divers	282 377.04	282 377.04	
Charges constatées d'avance	204 730.50	204 730.50	
TOTAL	7 332 900.05	7 307 197.25	25 702.80

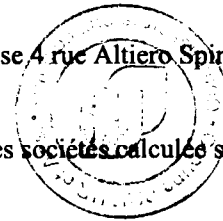


ENTREPRISES LIÉES

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

Depuis le 01/01/2011, la SAS A-G-NET et la SAS YG INVESTISSEMENT sise 4 rue Altiero Spinelli à Sainte Savine forment un groupe intégré.

L'accord prévoit notamment que la filiale supportera la charge de l'impôt sur les sociétés calculée sur ses résultats propres comme en l'absence d'option pour l'intégration.



COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF**CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE**

	Montant
Exploitation	204 730.50
TOTAL	204 730.50

PRODUITS À RECEVOIR

Créances clients et comptes rattachés	49 134.06
Autres créances	282 377.04
TOTAL	331 511.10



CAPITAUX PROPRES

		Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice		500.00	2 000.00
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice		1 000 000.00	1 000 000.00

ETAT DES PROVISIONS

	Montant au début de l'exercice	Augmentation dotation de l'exercice	Diminution reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges	103 853.61	24 301.59	103 853.61	24 301.59
TOTAL	103 853.61	24 301.59	103 853.61	24 301.59
Provisions pour dépréciations				
Sur comptes clients	271 214.36	275 250.56	271 214.36	275 250.56
TOTAL	271 214.36	275 250.56	271 214.36	275 250.56
TOTAL GÉNÉRAL	375 067.97	299 552.15	375 067.97	299 552.15
Dont dotations & reprises d'exploitation		299 552.00	375 068.00	

ETAT DES DETTES

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes etbs à plus d'1 an à l'origine (1)	108 477.16	108 477.16		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 000 086.82	1 000 086.82		
Personnel et comptes rattachés	3 839 532.37	3 839 532.37		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 303 849.44	1 303 849.44		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 692 311.60	1 692 311.60		
Autres impôts et taxes assimilées	371 268.59	371 268.59		
Groupes et associés (2)	535 507.00	535 507.00		
Autres dettes	41 056.05	41 056.05		
Produits constatés d'avance	200.00	200.00		
TOTAL	8 892 289.03	8 892 289.03		
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	144 111.68			

COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF**CHARGES À PAYER**

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit
Dettes fournisseurs et comptes rattachés
Dettes fiscales et sociales
Autres dettes

TOTAL

Montant
24.34
46 061.63
2 985 873.32
37 146.47
3 069 105.76

ENGAGEMENTS

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 572 658.00 Euros.
Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

- Taux d'actualisation 4.00 %
- Table de mortalité INSEE 2019-2021 - Données déf.
- Départ volontaire à 64 ans
- Taux de rotation
- Cadres : faible
- Non Cadres : fort

ENGAGEMENTS DONNÉS

- Acquisition du fonds Bourgoit Ardennes Nettoyage :
l'emprunt est accompagné d'une garantie complémentaire : nantissement du fonds de commerce à hauteur de 500 K€ et 100 K€ au titre des frais annexes
- Acquisition du fonds Propreté Services :
l'emprunt est accompagné d'une garantie complémentaire : nantissement du fonds de commerce à hauteur de 500 K€ et 100 K€ au titre des frais annexes

	Autre	Dirigeant	Filiale	Participation	Autre entreprise liée	Montant
Intérêts à échoir	176.64					176.64
TOTAL (1)	176.64					176.64

	Autre	Dirigeant	Provision	Montant
TOTAL	176.64			176.64

VENTILATION DU CA**VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR CATÉGORIES D'ACTIVITÉS**

	Montant N	Montant N-1
Nettoyage locaux	31 977 019.00	29 767 210.00
Nettoyage vitres	1 400 971.00	1 476 038.00
Vente de produits	509 370.00	509 414.00
Entretien des espaces verts	1 418 188.00	1 418 845.00
Autres prestations (électricité, aménag....)	232 512.00	176 587.00
TOTAL	35 568 060.00	33 348 094.00
Cette information est-elle complète ?	Oui	

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR MARCHÉS GÉOGRAPHIQUES

Répartition géographique du chiffre d'affaires :

Aube : 39.69%

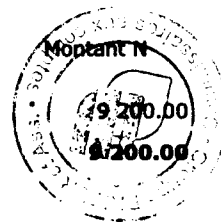
Marne : 30.38%

Yonne : 11.80%

Ardennes : 18.13%

HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES**MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES**

PRIEUR ET ASSOCIES AUDIT

TOTAL

Montant N-1

8 970.00

8 970.00

LES EFFECTIFS

EFFECTIFS MOYENS

Ingénieurs et cadres
Agents de maîtrise
Employés et techniciens
Ouvriers

PERSONNEL SALARIÉ

31/12/2025	31/12/2024
14.00	15.00
33.00	28.00
9.00	8.00
1536.00	1432.00
1592.00	1483.00

A-G-NET
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 000 euros
Siège social : Z.I. Savipol - 4 rue Altiero Spinelli,
10300 STE SAVINE
712 880 830 RCS TROYES

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DECISIONS DU PRÉSIDENT
CONSTATANT LE RESULTAT DE LA CONSULTATION ECRITE DU 16 JUIN 2026**

DEUXIÈME RÉOLUTION

La collectivité des associés décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 2 976 520,14 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 2 976 520,14 euros

Un prélèvement sur les réserves

- sur le compte « autres réserves » 23 479,86 euros

Les sommes distribuables s'élevant ainsi à 3 000 000,00 euros

A titre de dividendes 3 000 000,00 euros

Soit 3,00 euros par action

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 3 000 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 16 juin 2026

Pour l'adoption : 1 000 000 voix

Contre l'adoption : 0 voix

Abstentions : 0 voix

Cette résolution a été définitivement et régulièrement adoptée à l'unanimité

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

Le Président
